



Angoulême, le 26 février 2025

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services de l'Éducation nationale
Cité administrative du Champ de Mars - Bât. B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex

Objet : Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en Charente

Monsieur le Directeur académique,

Bonjour,

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour la période 2024-2030, applicable à la Charente, vient d'être validé et publié par la Préfecture. Parmi les nombreuses actions présentées dans ce document, l'orientation n°4 a particulièrement retenu notre attention. Dans son préambule, dont vous trouverez le contenu ci-dessous, il est fait référence au besoin de faire connaître les actions de la Fédération des Chasseurs de la Charente (FDC 16) dans la gestion des milieux et de la faune auprès du public scolaire entre autres.

Comme indiqué, il s'agit bien de communication. Quelle que soit la pratique pédagogique mise en œuvre par l'animatrice de la fédération des chasseurs, l'intention première est bien de démontrer le rôle que s'attribue la FDC 16. Ainsi, le zèle déployé pour faire valoir ce rôle relève du prosélytisme tel qu'il est défini dans l'article 6 de la Charte de la laïcité à l'école.

Certes une convention ministérielle lie la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) au Ministère de l'Éducation Nationale. Cependant, son cadre permet-il de viser le « public scolaire » à des fins d'adhésion à une vision particulière des relations humains/nature ?

Vous trouverez ci-joint le Schéma en question, ainsi que l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2024 qui le valide.

Charente Nature a fait le choix, au-delà du respect de la charte du Ministère, de s'impliquer dans la rédaction de la charte du GRAINE (Groupe Régionale d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) Poitou-Charentes et y adhère depuis. Vous trouverez en pièce jointe un exemplaire de cette charte.

Nous tenons à vous faire partager nos interrogations vis-à-vis de ce texte qui affiche clairement les ambitions de la FDC 16 vis à vis de l'Éducation nationale.





« ORIENTATION 4 : L'ÉDUCATION À LA NATURE ET L'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT »

« Le rôle de la chasse et des chasseurs dans la gestion des milieux et de la faune ne peut être reconnu qu'à travers des outils de communication. De même, les missions de la FDC16 sont aujourd'hui trop peu connues du grand public. C'est pourquoi, la FDC16, en plus d'assurer de nombreuses formations auprès des chasseurs et des chasseresses, s'intéresse également au grand public et au public scolaire. Il est primordial de démontrer notre rôle ainsi que celui de nos adhérents dans la gestion durable de notre patrimoine naturel. »

Dans l'attente de votre appréciation, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration,
Michel HORTOLAN
Co-Président en charge du secteur Education

Copie pour information à :
Monsieur le Préfet de la Charente
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires

